

édhèa

Master of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA, Sierre / ECAL, Lausanne / HEAD, Genève
Orientation MAPS+S – Arts in Public Spheres + Sound



DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2025-2026

Domaine	Design et arts visuels
Filière	Arts visuels
Titre du module	Transversal (3)
Type de module	Module transversal HES-SO
Code	MoTr 3.1
Type de formation	Master HES-SO en Arts visuels
Crédits ECTS	6 ECTS
Semestre	Semestre 3
Lieu	Voir programme du semestre
Prérequis	Aucun
Langues principales	Français, Anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Basé sur un programme de workshops et de symposiums transdisciplinaires et de cours, le module constitue un point de rencontre et d'échange pour les étudiant·e·x·s des différentes orientations. Il permet d'exercer des compétences méthodologiques, sociales et personnelles.
Contenu et formes d'enseignement	Le module transversal (3) regroupe une offre de modules proposée par les trois écoles du Master en Arts visuels de la HES·SO (EDHEA, ECAL et HEAD), par d'autres Hautes écoles d'art de Suisse, ainsi qu'en interne à chaque école. Ces modules sont ouverts à tou·te·x·s les étudiant·e·x·s du Master en Arts visuels de la HES·SO. Leurs contenus, à la fois techniques et théoriques, portent sur des questions spécialisées en lien avec l'art, ses pratiques et ses contextes. Ils prennent généralement la forme de workshops, de symposiums et/ou de cours, organisés en principe lors de semaines communes, et offrent la possibilité de développer des projets transdisciplinaires.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par les professeur·e·x·s responsables du module et/ou de l'unité d'enseignement. La qualité de la réalisation du projet artistique constitue un élément déterminant de l'évaluation. La présence, la participation et l'assiduité aux enseignements font également partie des critères pris en compte. Les résultats de l'évaluation sont exprimés sous la forme « acquis » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalité de remédiation	Pas de remédiation possible. Un module de remplacement sera défini par le·la·x responsable d'orientation.
Enseignant·e·x·s	Selon l'offre transversale
Nom du/de la responsable du module	Petra Koehle et Nicolas Vermot-Petit-Outhenin (responsables de l'Orientation MAPS+S)
Descriptif validé le	08.09.2025
Par	Vittorio Parisi